

REPUBLICQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A N N E E 1961 -§- N° 1 3 5 /PR/SGCM.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;

VU le Décret n° 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey;

VU le Décret n° III/PR.Cab. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement;

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- Me Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la législation est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères pendant l'absence de M. OKE Assogba.

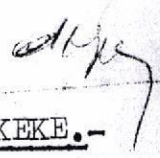
ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS :
P.R. 15
SGCM. 3
A.N. 1
Ministres 13
J.O.R.D. 1

PORTO-NOVO le 8 MAI 1961

P. le Président de la République
absent,

Le Vice-Président de la République
p.i.,


J. KEKE.-